



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Education

PROJET EDUCATION DANS LES BANLIEUES DE DAKAR

Pour 12 Milliards 715. Millions de nos francs

Satisfaction de la demande sociale en matière scolaire :

- **320 classes construites,**
- **100 autres rénovées,**
- **07 lycées**
- **01 EFI**

Dans le cadre de l'élargissement de l'accès et pour donner corps à la vision du Chef de l'Etat, qui a décidé de lancer pour 2005 un programme de développement dans la banlieue, le Ministère de l'Education va dérouler pour 2005 un important programme de construction scolaire. C'est ainsi, que 8.440.130 milliards frs seront mobilisés pour l'élémentaire et 4 milliards 275 millions pour la construction de lycées modernes et d'écoles de formation des enseignants pour un coût total de 12. 715. 130.000 francs

ELEMENTAIRE BANLIEUE

Construction de 320 salles de classe et rénovation de 100 autres à l'élémentaire 8.440.130.000 frs

En effet, dans les 03 ans à venir à compter de 2005, l'Etat en partenariat avec l'Agence Française de développement (AFD), principal bailleur du projet qui participe pour 70% va construire 320 classes pour l'élémentaire et rénover 100 autres dans la banlieue de Dakar pour un coût de 8 Milliards 440 Millions de nos francs.

Ce programme s'adresse essentiellement aux Départements de Pikine, Guédiawaye, de Rufisque et de ses alentours.

Rue, Alpha Hachamiyou TALL – B.P. 4025

☎ (221) 849 54 01/02– Fax (221) 822 14 63 - **Dakar – Sénégal**

www.education.gouv.sn

SECONDAIRE BANLIEUE

07 lycées et 01 EFI pour 4.275.000.000 en 2005.

Pour compléter le programme global d'éducation dans la banlieue, l'Etat a déjà construit un lycée neuf à **Mbao**, **Thiaroye** qui sont déjà fonctionnels.

Pour 2005, l'Etat a déjà entamé la construction du lycée de Bargny, l'Efi de Rufisque et le lycée Moderne de Dakar. En programmation, pour 2005, les lycées de **Guédiawaye**, de **Yeumbeul** et de **Rufisque** seront construits et livrés.

Lycée de Mbao	700 000 000 CFA
Lycée de Thiaroye	700 000 000 CFA
Lycée de Bargny	500 000 000 CFA
Lycée Moderne de Dakar (LMD)	1 000 000 000 CFA
Lycée de Guédiawaye	175 000 000 CFA
EFI de Rufisque	200 000 000 CFA
Lycée de yeumbeul	500 000 000 CFA
Lycée de Rufisque	500 000 000 CFA

Contenu du projet de constructions dans les banlieues de Dakar

Capacité d'accueil

Le projet de construction des salles de classes pour l'élémentaire est en partie financé par l'Agence Française de Développement (AFD) qui participent pour 70%, les autres 30% sont partagés par l'Etat, les Collectivité Locale et AeA.

Ainsi sur les **320 classes neuves prévues**, une partie sera construite en hauteur pour tenir compte du manque de réserves foncières. Le mobilier est également prévu dans le financement et ces travaux concerneront en priorité les écoles les plus chargées et les quartiers sous équipés.

Ce projet se classifie et en 03 composantes fondamentales : amélioration de la **capacité d'accueil**, amélioration de la **qualité des enseignements** et **mobilisations des collectivités**.

Qualité des enseignements

21 inspecteurs et adjoints, 460 directeurs d'école et 4800 enseignants (y compris les animateurs des Classes à Double Flux) bénéficieront sur

03 ans d'un programme de formation dont l'objectif principal sera l'amélioration de la qualité des enseignements. (Outils d'organisation du travail et de suivi de la qualité, la pédagogie des grands groupes, la gestion des établissements et la diversification des enseignements)

Mobilisations des collectivités

Pour le volet mobilisation des collectivités, **8 collectivités principales** (et les **24 communes d'arrondissements**) ,**32 comité d'organisation** et **460 comités d'écoles** bénéficieront dans le cadre de ce projet de formation pour leur participation à la planification et au suivi des interventions dans le secteur, et pour participer aux projets d'écoles et organiser la maintenance dans les écoles.

A noter que qu'au total **400 projets d'écoles seront financés** et des **subventions** seront octroyées à l'ensemble des écoles publiques et privées pour tout matériels et équipements favorisant l'amélioration de la qualité , définis dans les « projets d'écoles ».

Ce projet qui doit durer 03 ans a été mis en œuvre depuis la rentrée 2004 et sa phase d'exécution s'étendra de 2005 à 2007.